PLAN DE QUARTIER
2017 - 2022

Faubourg
Saint-Laurent

Table de concertation du
faubourg Saint-Laurent

1700 Amherst, Montréal, H2L 3L5
514-288-0404
www.fauboursgstlaurent.ca

Table des matières

Lexique 4
Le faubourg Saint-Laurent 5
Coup d'oeil statistique 6

Démarche de planification 7

Plan d'action 9
- a. Cohabitation harmonieuse 10
- b. Accessibilité au logement 14
- c. Services de proximité 17
- d. Pérennisation des organismes communautaires 21
- e. Rétention des familles 25

Mise en oeuvre 27
- a. Mécanismes de suivi 28
- b. Échéancier 30

Conclusion 31

LEXIQUE

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AVM : Arrondissement de Ville-Marie
BAnQ : Bibliothèque et Archives nationales du Québec
CDU : Corporation de développement urbain du faubourg Saint-Laurent
CHJM : Corporation des Habitations Jeanne-Mance
CHUM : Centre hospitalier de l'Université de Montréal
CIUSSS : Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux
CLSC : Centre local de services communautaires
CLVM : Comité logement Ville-Marie
CPE: Centre de la petite enfance
CSDM : Commission scolaire de Montréal
DAUSE : Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises
DRSP : Direction régionale de santé publique
EMSB : English Montreal School Board
GIAP : Groupe d'intervention alternative par les pairs
GRIP : Groupe de recherche d'intérêt public
GRT : Groupe de ressources techniques
HVM : Habiter Ville-Marie
OBNL : Organisme à but non-lucratif
OMHM : Office municipal d'habitation de Montréal
PdQ 21 : Poste de Quartier 21
PPU : Programme particulier d'urbanisme
PQdS : Partenariat du Quartier des spectacles
SDC : Société de développement commercial
SPVM : Service de police de la Ville de Montréal
SQI : Société québécoise des infrastructures
TCFSL : Table de concertation du faubourg Saint-Laurent
UQAM : Université du Québec à Montréal

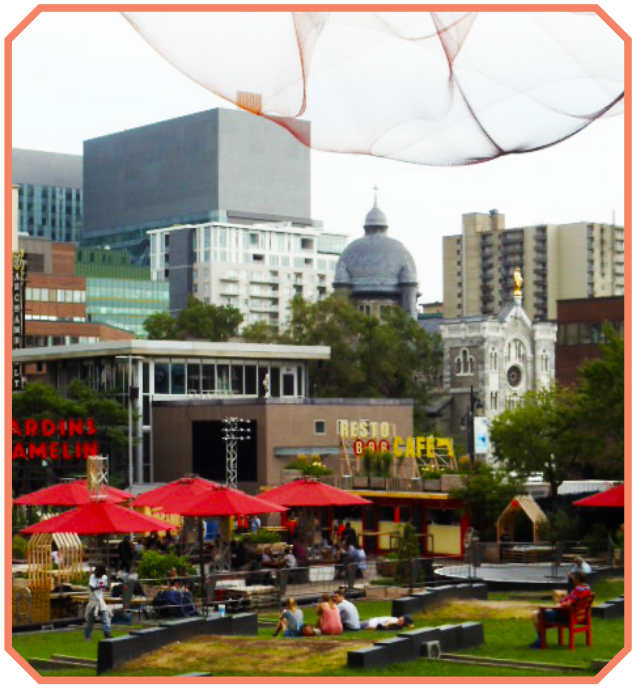

LE FAUBOURG SAINT-LAURENT

Le faubourg Saint-Laurent comprend le territoire situé entre les rues Amherst, Sherbrooke, Viger et Robert-Bourassa. Il regroupe donc les Habitations Jeanne-Mance, le Quartier chinois, le Quartier latin et le Quartier des spectacles. Il s'agit d'un territoire où se rencontrent de nombreuses institutions culturelles et de savoir, comme l'UQAM, la Place des arts, la Bibliothèque et Archives Nationales du Québec, le Cégep du Vieux-Montréal et le CHUM. Quartier animé, il est reconnu pour l'effervescence de sa vie nocturne, son offre de festivals et sa forte population étudiante. Quartier de contrastes, il rassemble à la fois de nombreux professionnels, des festivaliers, des résidents et des populations marginalisées qui y retrouvent une foule de services adaptés à leurs besoins spécifiques. L'itinérance et la toxicomanie y sont particulièrement visibles et les besoins en logements sociaux et communautaires sont criants, à la fois pour cette population et la population résidente défavorisée du faubourg. Le quartier présente plusieurs avantages issus de sa centralité, comme une desserte en transport collectif de calibre métropolitain, des commerces de destination et un grand nombre d'employeurs publics et privés.

COUP D'OEIL STATISTIQUE*

14 300
résident-e-s

7,6%
d'augmentation de la population entre 2006 et 2011

37,2%
de personnes immigrantes dans le faubourg

58,6%
des personnes vivent seules

PYRAMIDE DES ÂGES DU FAUBOURG SAINT-LAURENT

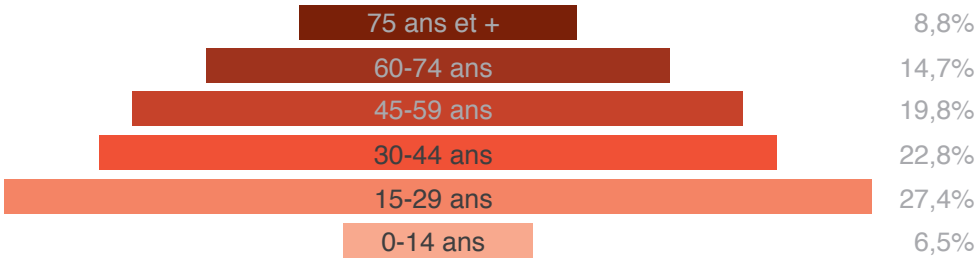

1 000
familles avec enfants

50%
des familles ont 1 enfant

23%
des familles ont 3 enfants et plus

27%
des familles ont 2 enfants

Les données dans ce portrait proviennent de l'Enquête nationale sur les ménages de Statistiques Canada et du Recensement de 2011

DÉMARCHE DE PLANIFICATION

RÉSUMÉ DE LA DÉMARCHE

La Table de concertation du faubourg Saint-Laurent (TCFSL) a pour mandat d'appuyer et de promouvoir le développement social des personnes qui vivent ou fréquentent son territoire. La Table vise à faciliter le développement harmonieux du quartier dans ses aspects économique, social, culturel, communautaire et environnemental; elle entend contribuer à mettre en valeur les différentes composantes du milieu, en s'assurant qu'un équilibre soit maintenu dans le développement de chacune d'entre elles.

Pour réaliser ce mandat, la Table doit périodiquement piloter un exercice de planification stratégique du quartier qui mobilise la population, les organismes et les institutions du milieu. Toute la démarche a été suivie par un comité de pilotage, avec l'accompagnement de Dynamo - Ressource en mobilisation des collectivités. La première étape de ce processus était de réaliser un portrait le plus à jour et le plus factuel possible des diverses composantes du quartier. La seconde a été de poser un diagnostic sur les enjeux les plus préoccupants du quartier et de prioriser les actions à poser. Les documents du portrait et du diagnostic sont disponibles en ligne sur le site de la Table.

Environ 250 résident-e-s, représentant-e-s d'organismes communautaires et d'institutions du milieu se sont réuni-e-s lors des différents rendez-vous collectifs pour prendre part à la démarche de planification tout au long de l'année 2016-2017.

Le document présente le résultat de ce processus de planification encadrant le développement du quartier que la Table et ses partenaires auront pour mission de mettre en oeuvre.

Les 5 pistes d'action retenues par les acteurs du quartier et détaillées dans le plan ci-après sont :

1. La cohabitation harmonieuse
2. L'accessibilité au logement
3. L'accessibilité aux services de proximité
4. La pérennisation des organismes communautaires
5. La rétention des familles

PLAN D’ACTION

COHABITATON HARMONIEUSE

1

La cohabitation est un enjeu majeur que les résidents ont à coeur, et sur lequel les organismes du quartier investissent beaucoup d'énergie. Étant donné la grande disparité socioéconomique du quartier et la présence de ressources spécialisées pour les personnes marginalisées, l'utilisation des espaces publics a parfois été source de tensions. Les partenaires de la Table ont décidé de poursuivre et renforcer leur implication dans l'atteinte d'un meilleur vivre-ensemble dans le faubourg. En ce sens, le comité de cohabitation de la Table (anciennement comité de sécurité), actif depuis quelques années dans le milieu, continuera à servir d'espace privilégié d'échange et de planification pour les interventions à poser sur le territoire. De plus, les quelques expériences d'aménagement participatif auxquels les résidents et la Table ont participé récemment ont démontré leur popularité et leurs retombées positives.

Quelques conditions de succès transversales seront nécessaires à ce que la cohabitation se fasse plus harmonieusement dans le faubourg. En voici quelques unes :

- Intégrer les besoins des enfants dans toute réflexion sur l'aménagement;
- Favoriser la création de nouveaux espaces verts dans le faubourg;
- Viser la piétonnisation de Sainte-Catherine entre Saint-Laurent et Berri à long terme;
- Intégrer la pratique du vélo dans toute réflexion sur l'espace public;
- Travailler en complémentarité avec les pôles d'intervention de l'Arrondissement.

« Il y a davantage d'espaces publics et ils sont partagés par les différents types de population dans un souci de cohésion sociale. »

1.1 LA COHABITATION HARMONIEUSE

Action : Développer des projets d'aménagement participatifs locaux qui mobilisent les résidents et les organismes communautaires afin d'améliorer la concertation et la cohérence des interventions.

PHASES	PORTEUR / PARTENAIRES	MOYENS UTILISÉS	INDICATEURS	ÉCHÉANCIER
Cartographier les espaces publics sensibles qui génèrent un sentiment d'insécurité (ceux-ci pouvant comprendre des trottoirs, des rues, des ruelles, des parcs ou des places) et les projets de réaménagement prévus dans l'arrondissement.	**Comité cohabitation** TCFSL SPVM CIUSSS OMHM AVM Intervenants de milieu en contact avec les résidents Résidents	Avoir recours aux membres du comité cohabitation pour déterminer les points les plus sensibles du faubourg, et identifier leurs objectifs d'interventions (sécuriser, nettoyer, ludifier, etc.). Sonder les intervenants qui travaillent auprès des résidents du milieu pour compléter la cartographie. Intégrer à la cartographie les espaces générateurs d'appels au 911.	Validation de la carte des points sensibles par le comité cohabitation, et mise à jour annuelle.	Court terme : 6 mois à 1½ an Mise à jour annuelle
Réaliser 5 projets d'aménagement et d'intervention en fonction de la cartographie des points sensibles, et si possible en étroite collaboration avec les comités riverains créés*.	**Comité cohabitation** Organismes communautaires du territoire PQdS Riverains PdQ 21 AVM TCFSL Intervenants de milieu en contact avec les résidents	Mettre en place un mécanisme permettant d'informer et de mobiliser les riverains sur le réaménagement des points sensibles du territoire. Intervenir avec les riverains et les partenaires sur les espaces ciblés. Mettre en commun les besoins des riverains lors de différentes activités (café-rencontre, atelier de codesign, sondage, etc.) et impliquer des professionnels dans ces activités.	Réalisation de 5 projets d'aménagement et/ou d'intervention en 5 ans. Suivi des comités riverains existants en fonction des besoins ressentis par ceux-ci.	En continu

PHASES	PORTEUR / PARTENAIRES	MOYENS UTILISÉS	INDICATEURS	ÉCHÉANCIER
		Consolider le financement de la TCFSL en matière de sécurité urbaine et de cohabitation pour qu'elle assure un suivi des comités de riverains. Assurer un suivi sur les problèmes de propreté sur le territoire, en complémentarité avec le PQdS, et relayer l'information à l'Arrondissement.		
Développer des liens avec des professionnels de l'aménagement dans l'optique de favoriser la cohabitation en centre-ville dans les espaces publics.	**Comité de riverains** TCFSL École de design, ou département d'études urbaines et touristiques de l'UQAM Entreprises ou organismes en design d'espaces publics Étudiants	La Table sollicite la collaboration de comités de réflexion ou de laboratoires sur les pratiques d'aménagement des espaces publics en centre-ville. Inviter des professionnels de l'aménagement à partager leur expertise et leurs idées avec les riverains au besoin.	Au moins une collaboration entre un professionnel de l'aménagement et un comité riverain. Usages multipliés dans les espaces publics pour plusieurs populations (enfants, personnes âgées, personnes marginalisées, etc.).	Moyen terme : 1½ à 3 ans

** (Les projets d'aménagements peuvent inclure : mise en lumière, installation de mobilier urbain, corvées de propreté, sensibilisation aux dépôts sauvages, action concertée entre riverains sur l'aménagement, ruelle verte, installation d'art public, réfection d'un parc ou d'une place avec participation publique, etc.)*

1.2 LA COHABITATION HARMONIEUSE

Action : Soutenir les activités d'animation dans les lieux publics qui mobilisent les résidents et les organismes communautaires afin d'améliorer la concertation et la cohérence des interventions.

PHASES	PORTEUR / PARTENAIRES	MOYENS UTILISÉS	INDICATEURS	ÉCHÉANCIER
Arrimer l'animation des lieux publics avec les projets de réaménagement.	**Comités de riverains** TCFSL AVM Écoquartier PQdS BAnQ Organismes communautaires	Se joindre aux activités prévues par l'Arrondissement sur le territoire du faubourg. Utiliser les corvées de nettoyage pour mobiliser les résidents.	Mini-sondage sur l'amélioration du sentiment de sécurité général dans le secteur. Augmentation de la fréquentation générale des lieux.	En continu, selon les projets d'aménagement
Soutenir les événements sur le territoire qui favorisent la cohabitation harmonieuse.	**Chaque organisateur d'événements** GIAP Nuit des sans-abri PQdS TCFSL AVM	Se joindre lorsque possible aux comités organisateurs de certains événements afin de favoriser les liens avec les résidents.	Augmentation du nombre de résidents rejoints par les événements thématiques.	En continu
Favoriser l'occupation temporaire, l'éclairage ou l'animation des lieux délaissés ou vacants.	**Comité cohabitation de la TCFSL** AVM CIUSSS SQI Propriétaires immobiliers	Reprendre la carte des points sensibles, cibler les immeubles ou lots vacants insécurisants (ex : Ancienne gare d'autobus, 1892 Saint-Timothée, ancien CHSLD Jacques-Viger, etc.) et faire des pressions auprès des propriétaires concernés.	Occupation temporaire ou redéveloppement d'un lieu délaissé jugé insécurisant.	Long terme : 3 à 5 ans

ACCESSIBILITÉ AU LOGEMENT

2

Dans un objectif de mixité, le milieu des organismes et des institutions souhaite participer le plus possible au développement de logements sociaux sur son territoire. Les développements immobiliers des dernières décennies ont largement fait place à des propriétés moyen et haut de gamme qui échappent aux ménages dont les revenus sont modestes. Le logement social reste un des seuls moyens d'offrir du logement abordable en centre-ville et d'y attirer les familles, à la fois pour répondre à des objectifs de mixité et de densité tels qu'énoncés dans la Stratégie centre-ville.

Quelques conditions de succès transversales seront nécessaires à ce que le logement devienne plus accessible dans le faubourg. En voici quelques unes :

- Prendre appui sur les plans de développement et Programmes particuliers d'urbanisme déjà adoptés (PPU du quartier latin, Plan d'action de la Stratégie centre-ville);
- Obtenir un financement adéquat pour les organismes d'action citoyenne et de développement du logement social et abordable;
- Faire valoir le logement social comme axe de développement majeur de la Politique montréalaise de développement social;
- Mettre en oeuvre de nouveaux pouvoirs municipaux en matière de logement, notamment ceux accordés par le Statut de métropole;
- Obtenir le renouvellement bonifié d'AccèsLogis;
- Obtenir des investissements fédéraux et provinciaux garantissant des budgets généreux pour le développement de logements sociaux et abordables.

« Un engagement politique fort pour maintenir et développer le logement social et abordable! »

2.1 L'ACCESSIBILITÉ AU LOGEMENT

Action : Mobiliser et se concerter pour le développement de projets de quartier.

PHASES	PORTEUR / PARTENAIRES	MOYENS UTILISÉS	INDICATEURS	ÉCHÉANCIER
Établir les potentiels et les besoins en développement du logement social et abordable dans le quartier.	**HVM** TCFSL DAUSE Universités **TCFSL** HVM	Travailler avec la DAUSE. Faire une veille sur les projets dans le quartier.	Cartographie des sites disponibles et des projets en développement. Calcul du nombre de logements possibles sur les sites.	Court terme : 6 mois à 1½ an
Élaborer une stratégie de développement de projet pour la mise en valeur de chacun des sites ou immeubles publics vacants ou excédentaires.	**Comités de projets** TCFSL CLVM GRT Coopératives et OBNL d'habitation Direction de l'habitation Autres investisseurs intéressés	Mise sur pied de comités de projet pour les sites suivants : CHSLD Jacques-Viger, 90 La Gauchetière, Ancien terminus d'autobus, Grande-Bibliothèque (section nord), réaménagement de Boisbriand, déménagement de Sac-à-dos, etc.	Document de promotion de projets. Engagement public à réaliser des projets.	Variable
Sensibiliser et mobiliser la population (familles et étudiants notamment) à la nécessité du logement social et abordable.	**CLVM** TCFSL HVM Musée du fier monde CHJM OBNL d'habitation	Promotion du logement social dans le quartier via différents médias (exposition, forum, café-rencontre, etc.). Mobilisation des familles, notamment des HJM, autour du développement de projets de logements sociaux.	Actions de représentation.	Moyen terme : 1½ à 3 ans

2.2 L'ACCESSIBILITÉ AU LOGEMENT

Action : Agir auprès des décideurs et actionner les leviers de développement.

PHASES	PORTEUR / PARTENAIRES	MOYENS UTILISÉS	INDICATEURS	ÉCHÉANCIER
Promouvoir la clarification et la bonification des critères de la politique d'inclusion.	**HVM** TCFSL	Toutes activités de représentation auprès des élus et des fonctionnaires.	Application de la nouvelle politique dans le quartier.	Court terme : 6 mois à 1½ an
Faire valoir les potentiels et besoins identifiés suite à l'action précédente (2.1).	**TCFSL** DAUSE Direction de l'habitation HVM	Préciser l'offre de logement social depuis 2002. Contribution au plan de développement d'HVM.	Engagement public à réaliser des projets.	Court et moyen termes: 6 mois à 3 ans
Appuyer et promouvoir les autres mesures pour maintenir et développer le logement social et abordable.	**HVM** **TCFSL** Regroupements nationaux en habitation Organismes ou comités porteurs de projets d'habitation	Rédaction de mémoires, lettres et tenue de rencontres diffusant les revendications et besoins spécifiques du faubourg en matière de logement.	Diffusion des mémoires, lettres et rencontres auprès des élus, des fonctionnaires et des instances de consultation.	Continu

3

SERVICES DE PROXIMITÉ

La sécurité alimentaire et l'accès à des services abordables sont de plus en plus préoccupants dans le faubourg, notamment depuis le développement d'une nouvelle gamme de logements moyen et haut de gamme dans le Quartier des spectacles. Les commerces alimentaires présentent des paniers d'épicerie parmi les plus chers à Montréal, et les expériences de marché public n'ont pas encore pris l'ampleur nécessaire pour rejoindre les pans les plus défavorisés de la population locale. Afin d'identifier les solutions les plus appropriées pour les résidents, il importe de mieux connaître leurs habitudes de consommation et leurs attentes en alimentation.

Quelques conditions de succès transversales seront nécessaires à ce que les services de proximité répondent aux besoins des résidents. En voici quelques unes :

- Obtenir le financement nécessaire à la réalisation d'une étude sur les besoins et les habitudes de consommation alimentaire des résidents du faubourg;
- S'inspirer des démarches entamées par d'autres quartiers pour contrer les effets négatifs de la gentrification;
- Fédérer les acteurs du milieu autour de la sécurité alimentaire.

« Les nouveaux services qui s'implantent dans le quartier ont la préoccupation de répondre aux besoins de la clientèle locale. »

17

3.1 LES SERVICES DE PROXIMITÉ

Action : Réaliser une étude sur la consommation alimentaire des résidents, particulièrement les familles.

PHASES	PORTEUR / PARTENAIRES	MOYENS UTILISÉS	INDICATEURS	ÉCHÉANCIER
Définir les paramètres de l'étude (territoire et populations visés, définition des services de proximité en alimentation, etc.).	**Comité consommation** TCFSL UQAM Carrefour alimentaire Centre-sud		Cadre de référence pour la recherche.	Court terme : 6 mois à 1½ an
Établir le portrait de l'offre en alimentation dans le quartier.	**Comité consommation** TCFSL SDC CDU AVM	Données de l'arrondissement (à confirmer). Consultation des SDC et CDU Repérage sur le terrain. Veille sur les projets à l'étude (Marché Amherst, etc.).	Portrait terminé.	Court terme : 6 mois à 1½ an
Identifier les besoins alimentaires des résidents.	**Comité consommation** UQAM DRSP Centre de recherche sur les inégalités sociales CIUSSS Organismes communautaires Potloc Table Cigal	Revue des études existantes.	Document d'analyse terminé.	Moyen terme : 1½ à 3 ans

PHASES	PORTEUR / PARTENAIRES	MOYENS UTILISÉS	INDICATEURS	ÉCHÉANCIER
Identifier les habitudes de consommation alimentaire des résidents.	**Comité consommation** GRIP Carrefour alimentaire Centre-Sud Organismes communautaires UQAM AVM et autres bailleurs de fonds potentiels	Analyse des expériences (Marché Jeanne-Mance, Marché fermier, etc.). Enquête auprès des résidents sur les besoins et les habitudes (sondage ou café-rencontres).	Constats sur les échecs. Identification de réponses satisfaisantes aux besoins. Identification des fuites commerciales.	Moyen terme : 1½ à 3 ans

3.2 LES SERVICES DE PROXIMITÉ

Action : Échanger et diffuser les résultats des analyses dans le quartier.

PHASES	PORTEUR / PARTENAIRES	MOYENS UTILISÉS	INDICATEURS	ÉCHÉANCIER
Diffuser auprès des résidents le portrait de l'offre de proximité en alimentation dans le quartier.	**Comité consommation** Organismes communautaires TCFSL SDC CDU AVM	Carte interactive à l'attention des résidents. Présentation du portrait de l'offre réalisée dans l'action précédente (3.1).	Les principaux acteurs économiques ont pris connaissance du portrait.	Moyen terme : 1½ à 3 ans
Développer des stratégies alimentaires (offre et demande) adaptées.	**Comité consommation** SDC CDU Potloc PME Montréal Direction du développement économique DRSP	Forum sur l'alimentation où résidents et commerçants échangent sur la sécurité alimentaire. Discussion sur les résultats de l'étude et ébauche d'un projet en sécurité alimentaire répondant aux besoins du quartier.	Réalisation du forum. Document de recrutement commercial. Réalisation d'un projet en sécurité alimentaire.	Long terme : 3 à 5 ans

PÉRENNISATION DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

4

« Stabilisation, pérennisation et développement des organismes communautaires du quartier! »

La TCFSL ne comprend aucune Table sectorielle d'organismes communautaires. Or, de nombreux enjeux relevant strictement du milieu communautaire méritent un espace de discussion pour débattre et planifier des actions de revendications. Les organismes du territoire, dont plusieurs sont aux prises avec d'importantes contraintes financières et d'espace, ont besoin de collectiviser leurs besoins. Plus que jamais, le sous-financement et le manque de locaux mettent en péril la stabilité et le développement du milieu communautaire alors que, selon la Stratégie centre-ville, la population du faubourg est amenée à croître. Cette augmentation de la population s'accompagnera d'une demande accrue en services communautaires qu'il importe de planifier dès maintenant.

Quelques conditions de succès transversales seront donc nécessaires à ce que les organismes du faubourg se consolident et se développent. En voici quelques unes :

- Arrimer le projet du nouveau centre communautaire aux objectifs de la Stratégie centre-ville;
- Bénéficier de la Politique en développement social s'appliquant à l'échelle des quartiers;
- Développer un centre communautaire complémentaire aux autres déjà installés dans le quartier;
- Favoriser l'étroite collaboration des organismes du milieu entre eux et les liens avec l'UQAM;
- Exploiter la proximité du Quartier des spectacles : faire du centre communautaire un lieu qui pourrait aussi agir comme équipement touristique, en faire un point d'accueil pour les familles visitant le Quartier des spectacles ou le centre-ville;
- Étant donné que la propriété superficiaire des organismes au centre communautaire du faubourg Saint-Laurent touche à sa fin en 2022, entamer la réflexion sur l'avenir locatif de ces organismes est incontournable;
- Collectiviser les besoins en soutien financier et logistique des organismes communautaires.

4.1 LA PÉRENNISATION DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Action : Mise en place d'un nouveau centre communautaire multi-services, intergénérationnel et interculturel au cœur du quartier.

PHASES	PORTEUR / PARTENAIRES	MOYENS UTILISÉS	INDICATEURS	ÉCHÉANCIER
Obtenir reconnaissance des besoins des organismes du faubourg en matière d'espace ainsi que leur complémentarité dans l'utilisation de locaux collectifs. Faire financer une étude de besoins sur le sujet.	**TCFSL** AVM et autres bailleurs de fonds potentiels Organismes en manque d'espace	La TCFSL fait parvenir une lettre d'intention à l'Arrondissement pour faire valoir la nécessité d'une étude sur les besoins en espace des organismes du faubourg. Chacun des organismes du quartier fait une compilation de ses besoins en matière de locaux. La TCFSL fait ressortir la complémentarité des organismes dans l'utilisation de locaux. L'identité « familiale » et « milieu de vie » du futur centre communautaire doit ressortir dans l'argumentaire. La TCFSL et les organismes en manque d'espaces font des représentations auprès de l'Arrondissement pour le financement de l'étude de besoins. La TCFSL explore, au besoin, d'autres possibilités de financement (Desjardins, Béati, etc.).	Démarches nécessaires à l'obtention d'un financement pour une étude de besoins.	Envoi de la lettre d'intention : Été 2017 Compilation des besoins : Fin 2017 Confirmation de l'étude : 2018

PHASES	PORTEUR / PARTENAIRES	MOYENS UTILISÉS	INDICATEURS	ÉCHÉANCIER
Collaborer avec la firme mandatée pour la réalisation de l'étude de besoins.	**AVM** Firme réalisant l'étude TCFSL Organismes en manque d'espace	La Table et les organismes alimentent la firme en réflexions et en informations pour la réalisation de l'étude de besoins. L'Arrondissement met sur pied au besoin un comité de pilotage composé des organismes du faubourg pour alimenter la firme dans son étude.	Publication de l'étude de besoins.	Moyen terme : 1½ à 3 ans
Montage du projet de centre communautaire.	**AVM** Organismes en manque d'espace TCFSL Firme mandatée pour la conception	Les organismes et la Table collaborent avec l'Arrondissement afin que l'appel de projets pour la conception du centre communautaire respecte les conclusions de l'étude de besoins. L'Arrondissement favorise que le projet de centre fasse l'objet d'un concours d'architecture. Une fois la firme sélectionnée, l'Arrondissement met sur pied au besoin un comité de pilotage composé des organismes du faubourg pour raffiner et préciser la conception du centre. La firme, en collaboration avec les futurs organismes occupant le centre, élabore un montage financier pour la gestion du futur centre.	Un concours d'architecture pour le centre communautaire est lancé. Les organismes s'engagent dans la conception et la future gestion de l'édifice. Les plans du centre communautaire sont approuvés.	Long terme : 3 à 5 ans

4.2 LA PÉRENNISATION DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Action : Promouvoir le rôle, la pertinence et la raison d'être des organismes communautaires dans le but de sensibiliser les bailleurs de fonds à l'obtention de financement suffisant et récurrent

PHASES	PORTEUR / PARTENAIRES	MOYENS UTILISÉS	INDICATEURS	ÉCHÉANCIER
Faire endosser le plan de quartier par les candidats du district Saint-Jacques aux élections municipales de l'automne 2017.	**TCFSL** **Action centre-ville**	La TCFSL fait parvenir le plan de quartier aux candidats. Action centre-ville organise un débat public entre les candidats.	Engagement des candidats pour le développement du quartier selon la vision du Plan de quartier.	Court terme : Élections municipales 2017
Faire réseauter les organismes communautaires du faubourg.	**TCFSL** Tous les organismes du faubourg	La TCFSL organise des rencontres annuelles d'une demi-journée intégrant des activités de réseautage pour les organismes et un atelier de formation thématique.	Tenue des rencontres annuelles avec un bon taux de participation.	Première rencontre annuelle : Année 2017-2018
Mettre sur pied une table des organismes communautaires du faubourg Saint-Laurent (TOCFSL) se penchant sur le financement des projets et la mise en valeur du mouvement communautaire à l'échelle locale.	**TCFSL** --- Tous les organismes du faubourg	Si les organismes présents aux activités de réseautage en ressentent le besoin, la TCFSL invite tous les organismes à une assemblée publique de fondation de la Table des organismes communautaires du faubourg Saint-Laurent (TOCFSL). Les organismes déterminent collectivement les thèmes à aborder, les besoins des organismes et la fréquence des réunions.	Tenue de l'assemblée de fondation avec un minimum de 10 organismes.	Moyen terme : 1½ à 3 ans (2018-2020)

RÉTENTION DES FAMILLES

5

Peu de services pour les familles existent dans le faubourg Saint-Laurent alors qu'on compte beaucoup sur l'attraction des familles pour densifier le centre-ville et en faire un milieu complet. Par ailleurs, plusieurs familles vivent déjà dans le faubourg, notamment aux Habitations Jeanne-Mance, et aucune école ne dessert cette population. Une école communautaire pourrait à la fois doter le quartier de services scolaires, mais aussi offrir des espaces communautaires et de loisirs à la population résidente. Afin de conserver une mixité dans le centre-ville, les familles doivent y trouver un milieu accueillant pour les enfants.

Quelques conditions de succès transversales seront nécessaires à la rétention et à l'attraction des familles en centre-ville. En voici quelques unes :

- Arrimer tout développement de services pour les familles à la Stratégie centre-ville;
- Viser le développement de milieux de vie complets, inclusifs et accessibles;
- Arrimer les actions pour les familles avec la Politique en développement social de Montréal.

« Il faut développer des services qui favorisent la rétention des familles dans le centre-ville. »

5.1 LA RÉTENTION DES FAMILLES

Action : Analyse de l'offre de services scolaires (primaire et secondaire) et d'espaces communautaires en fonction des besoins des familles.

PHASES	PORTEUR / PARTENAIRES	MOYENS UTILISÉS	INDICATEURS	ÉCHÉANCIER
Mobiliser le milieu pour préciser les besoins en services scolaires (équipement, programmes et persévérance, etc.) du quartier.	**TCFSL** Table 0-5 ans CPE	Recrutement d'un comité de parents.	Bonne fréquence des rencontres du comité.	Court terme : 6 mois à 1½ an
	Comité de parents TCFSL CSDM	Participation au comité du quartier scolaire 13 et aux comités de parents des établissements.	Meilleure diffusion de l'information aux parents.	Moyen terme : 1½ à 3 ans
	Comité Passerelle, etc.	Facilitation du passage au primaire.	Identification des enjeux pour les parents.	Court terme : 6 mois à 1½ an
Réaliser un portrait de l'offre de services scolaires (primaire et secondaire) pour les enfants du quartier.	**TCFSL** CSDM EMSB	Cartographie et indicateurs pour le quartier.	Identification des enjeux pour la CSDM et la EMSB.	Court terme : 6 mois à 1½ an
Développer un projet d'école primaire et d'espace communautaire pour les familles.	**Comité de parents** Table 0-5 ans TCFSL UQAM (Service aux collectivités) CSDM	Étude de cas d'écoles alternatives ou communautaires pour le maintien et l'attraction des familles.	Document de projet.	Long terme : 3 à 5 ans
		Veille sur les opportunités d'implantation d'équipements scolaires et communautaires dans les projets de développement urbain.	Nombre de représentations auprès des pouvoirs publics.	

MISE EN OEUVRE

MÉCANISMES DE SUIVI

Afin d'assurer la mise en oeuvre du plan de quartier, différents comités sont constitués. Chacune des 5 pistes d'action présentées ci-haut disposent d'un comité thématique qui s'assure du respect du plan et rend compte du travail effectué aux partenaires. De ces comités, un membre est délégué au Comité de suivi qui supervise l'ensemble du plan. Le Comité de suivi inclut également des représentants des institutions importantes du quartier (ex: UQAM, AVM, CIUSSS, etc.) et de la TCFSL.

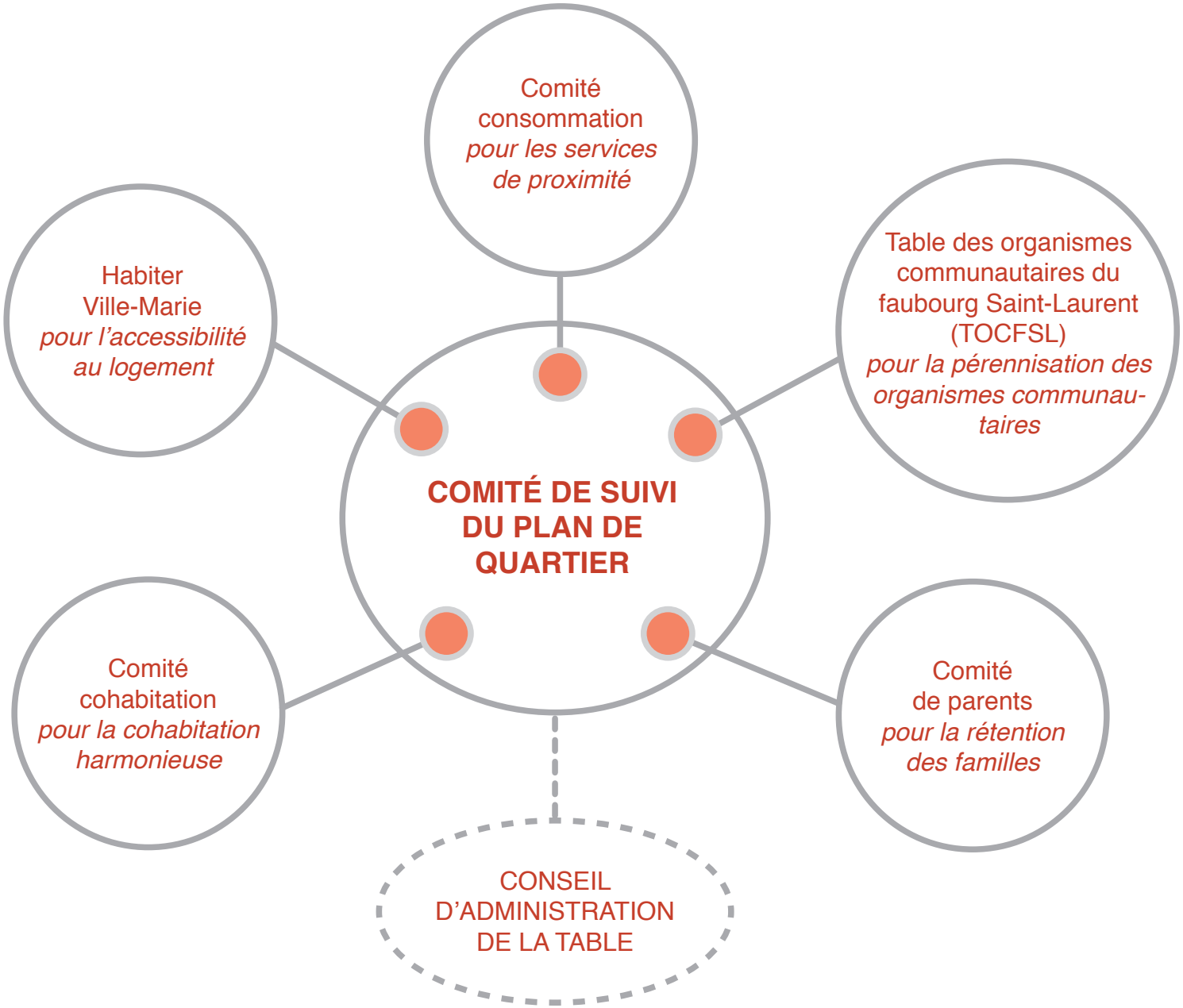

Chaque comité thématique aura la lattitude de se doter de la structure qu'il trouvera la plus judicieuse. Prenons tout de même ici l'exemple du comité cohabitation et sa façon de travailler depuis quelques années.

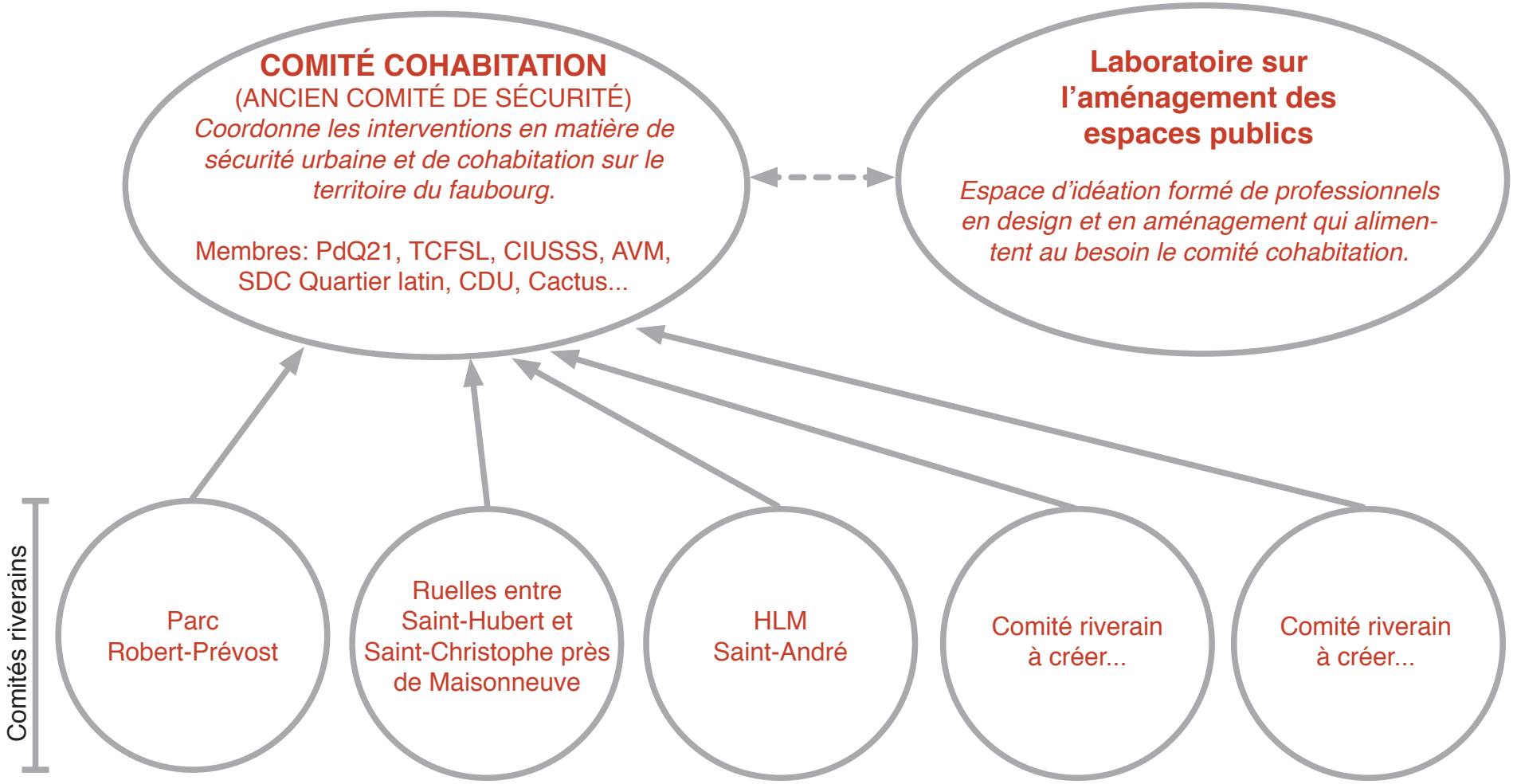

ÉCHÉANCIER

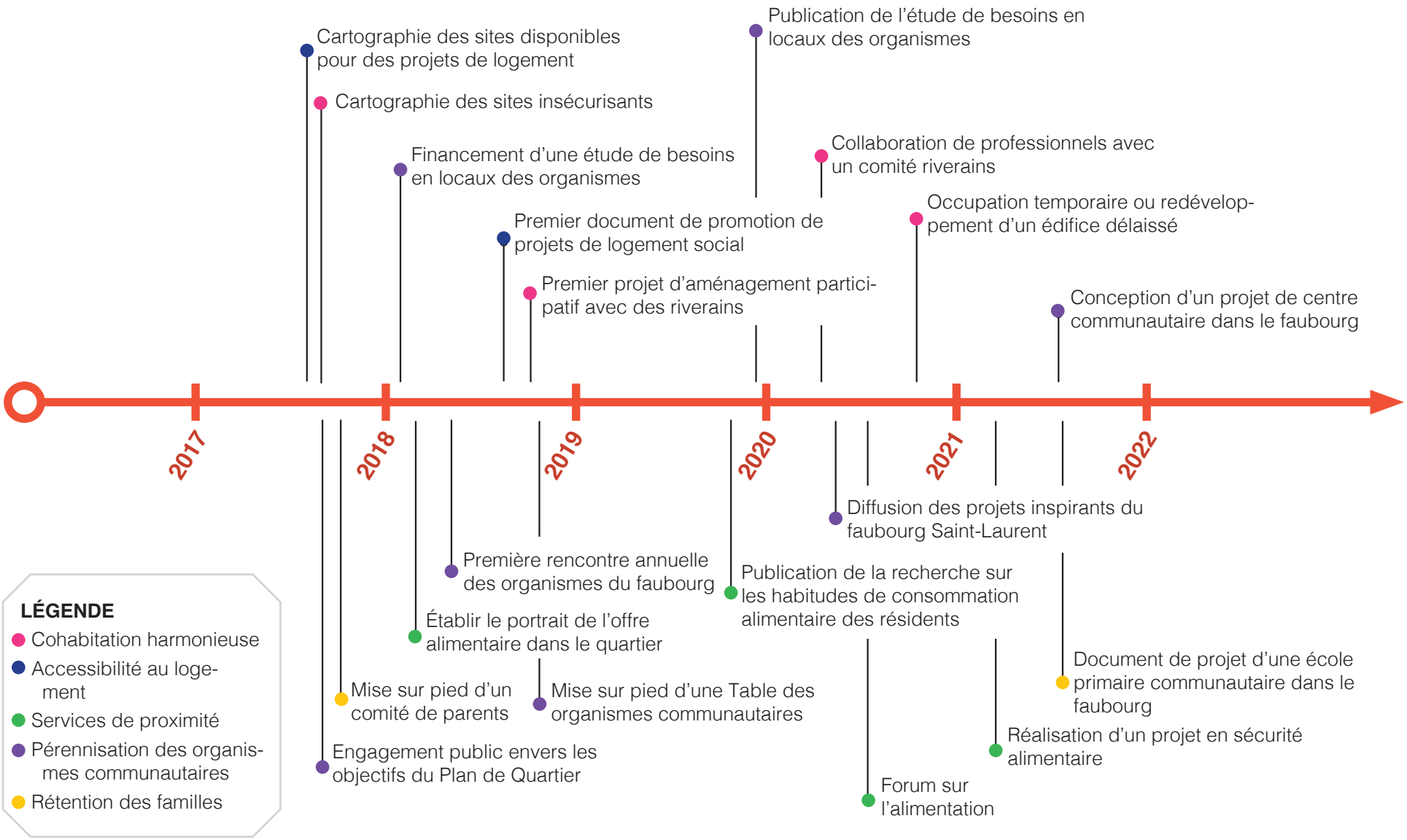
2017
2018
2019
2020
2021
2022
Cartographie des sites disponibles pour des projets de logement
Cartographie des sites insécurisants
Financement d'une étude de besoins en locaux des organismes
Premier document de promotion de projets de logement social
Premier projet d'aménagement participatif avec des riverains
Publication de l'étude de besoins en locaux des organismes
Collaboration de professionnels avec un comité riverains
Occupation temporaire ou redévelop-pement d'un édifice délaissé
Conception d'un projet de centre communautaire dans le faubourg
Mise sur pied d'un comité de parents
Engagement public envers les objectifs du Plan de Quartier
Établir le portrait de l'offre alimentaire dans le quartier
Première rencontre annuelle des organismes du faubourg
Mise sur pied d'une Table des organismes communautaires
Publication de la recherche sur les habitudes de consommation alimentaire des résidents
Diffusion des projets inspirants du faubourg Saint-Laurent
Forum sur l'alimentation
Réalisation d'un projet en sécurité alimentaire
Document de projet d'une école primaire communautaire dans le faubourg
LÉGENDE
Cohabitation harmonieuse
Accessibilité au loge-ment
Services de proximité
Pérennisation des organis-mes communautaires
Rétention des familles

CONCLUSION

La Table de concertation du faubourg Saint-Laurent espère que ce plan contribuera à susciter une grande adhésion de la part des partenaires et de la population résidente du quartier. Le principal objectif du plan est de favoriser le développement social du quartier et d'assurer que, dans la foulée du développement du centre-ville, le faubourg Saint-Laurent demeure un quartier mixte où différentes populations se rencontrent et cohabitent. En ce sens, ce plan devra agir comme un élément fédérateur dans le quartier afin qu'il demeure l'endroit d'une cohabitation harmonieuse et d'une grande inclusion sociale.

Table de concertation du faubourg Saint-Laurent
Plan de quartier 2017-2022